



Compte rendu provisoire du conseil du second degré Jeudi 23 mars 2017

Ordre du jour :

- 1/ Adoption de l'ordre du jour
- 2/ Adoption du compte-rendu du conseil du second degré du 10/11/2016
- 3/ Rentrée 2017 :
 - effectif et structure
 - point sur le recrutement
- 4/ Calendrier des examens et organisation de la fin de l'année scolaire
- 5/ Orientation : APB et procédures d'affectation en France à la rentrée 2017
- 6/ Réflexion sur l'utilisation des outils numériques au LFI Tokyo
- 7/ Réforme du collège : évaluation des élèves et bilan périodique au cycle 3 à la rentrée 2017
- 8/ Questions diverses

PRÉSENTS :

Administration : M. Exelmans, M. Jublot,

Personnels : M. Bukowiecki, M. Guimer, Mme Nobileau,

Parents d'élèves : Mme Gareil, M. Gay

Élèves : Margot Fontaine et Alex Maswana

EXCUSÉS : Mme Reynaud, M. Shimizu, M. Salama,

1/ Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2/ Adoption du compte-rendu du 10 novembre 2016

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

3/ Rentrée 2017

➤ Effectif et structure

Point sur les demandes d'inscriptions à la rentrée 2017 - 1er commission le 24 mars

6e - 17 dossiers reçus - 11 complets / 4 départs sûrs en CM2

5e - 7 dossiers reçus - 4 complets / 6 à 7 départs possibles en 6e

4e - 10 dossiers reçus - 10 complets

3e - 5 dossiers - 3 complets

2nde - 10 dossiers reçus - 6 complets

1ère - 8 dossiers reçus - 4 complets / 6 à 7 départs connus en 2nde

Terminales - 2 dossiers complets

Il s'agit en grande majorité d'enfants de nationalité française.

niveaux	effectifs actuels	nbre de divisions	effectifs attendus	nbre de divisions
CM2	80	3		
6e	89	3	87	3
5e	65	3	86	3
4e	84	3	70	3
3e	74	3	85	3
2nde	75	3	80	3
1ere	43	2	75	3
terminale	47	2	43	2

1ère S autour de 30 élèves

40 à 45 élèves en 1ère L/ES (une dizaine de demandes en L)

Les représentants des enseignants et des parents insistent que si une classe devait s'ouvrir en raison d'un effectif important, il faudrait privilégier le niveau 6ème. Le proviseur confirme cette volonté.

➤ Point sur le recrutement

Tous les postes d'enseignant à pourvoir sont pourvus.

M. Hiroshi ABE: japonais + OIB

M. Julien LOEILLOT: mathématiques

Mme DERRIENNIC: anglais (M. RIDLEY et M. BERDANIER assureront l'enseignement de la SI en seconde)

M. Gilles REA: technologie

M. Mohamed EL AHMADI succédera à M. DESCAMPS sur le poste d'EEMCP2 en mathématiques. Il aura une décharge (nombre d'heures à vérifier) pour formation.

Départs connus à ce jour :

Mme MASSOT

Mme KAWAKAMI

4/ Calendrier des examens et organisation de la fin de l'année scolaire

Voir note sur l'organisation de la fin de l'année scolaire (**annexe 1**).

Les dates d'oraux ISN et DNB seront communiquées rapidement aux parents.

Une réunion est programmée le 6 avril pour explication des modalités du DNB aux professeurs principaux et une communication sera ensuite faite aux familles. Les professeurs principaux assisteront les élèves dans le choix de leur sujet et modalités choisies (oral individuel, en groupe, langues choisies....).

Il est rappelé lors du conseil que toutes les familles d'élèves de terminale doivent vérifier la limite de validité du passeport de leurs enfants, dans l'éventualité d'un passage des épreuves du second groupe, qui se dérouleraient à Séoul.

5/ Orientation : APB et procédures d'affectation en France à la rentrée 2017

Voeux APB :

TS : 23 élèves sur 26 ont formulé des voeux

TL : 3 élèves sur 7 ont fait des voeux

TES : 13 élèves sur 14 ont fait au moins 1 voeu

Il est désormais impossible de formuler des voeux . Les élèves peuvent classer leurs voeux jusqu'au 31 mai.

Les élèves n'ayant pas formulé de vœux font un choix d'orientation en dehors du système français.

Les conseils de classe ont eu lieu le 17 mars.

Les bulletins sont désormais disponibles pour la saisie manuelle par les élèves (saisie automatique impossible à l'étranger).

Procédures d'affectation en France AFELNET

Un message à destination des parents de 3e et 2nde est parti début mars.

7 retours à ce jour.

Le calendrier des procédures sera connu au mois d'avril. Attentions, les modalités et calendriers diffèrent selon les académies.

Chaque famille sera accompagnée dans ses démarches.

6/ Réflexion sur l'utilisation des outils numériques au LFI Tokyo

Suite à de nombreux échanges en Conseil pédagogique, notamment sur la possibilité de passer aux manuels numériques, la question de l'équipement en ordinateurs portables (Chrome Book) pour tous nos élèves et posée aux parents et aux élèves du CSD.

La discussion entre les membres du CSD porte sur les problématiques suivantes :

1. pour avoir des manuels numériques, il faut que tous les élèves soient équipés d'un ordinateur personnel et disposent d'un accès à internet - sauf si les manuels sont téléchargeables sur l'ordinateur ou sur une clé USB.
2. l'expérience d'autres établissements montre qu'il faut que cet ordinateur soit le même pour tous (raison de l'option Chrome Book envisagée par l'établissement le cas échéant : léger, pas de disque dur, facilement configurable, travail en Wifi, manuels numériques en accès internet ou sur clé USB, environ 25.000 Yens...)
3. l'usage de l'ordinateur n'est pas nécessaire tout au long de la journée de cours (tout comme les manuels, souvent projetés en classe par le professeur) et ne devrait pas poser de problème pour la vision des élèves, tout en permettant une éducation à l'utilisation pédagogique des ressources informatiques et sur le web.
4. Le lycée ne peut prendre en charge la gestion d'un parc informatique "personnel" qui sort de l'établissement.
5. L'acquisition de cet ordinateur représente un coût de 25.000 yens par élèves du secondaire. Il pourrait être acheté par le lycée, intégré aux frais de scolarités (ce qui en intègre le coût pour les familles boursières) ou facturé à part aux familles. Le lycée pourrait envisager un échancier.
6. L'équipement pourrait se faire sur un niveau une première année avec une montée en charge progressive.

L'avis des familles est très important pour nous permettre de poursuivre notre réflexion pédagogique et la gestion des manuels pour les années à venir.

Le lycée met en place l'année prochaine deux salles Chrome Book, pour les mathématiques notamment dont une bonne partie du programme nécessite l'usage de l'ordinateur, et équipe aussi le CDI de Chrome Book plutôt que d'ordinateurs fixes.

7/ Réforme du collège : évaluation des élèves et bilan périodique au cycle 3 à la rentrée 2017

Historique :

Conseil école collège novembre 2016. Conférence sur les notions de compétence et d'évaluation de la compétence le 9 mars 2017. Avis du conseil école collège du 22 mars 2017.

Conformément à la réforme du collège et aux préconisations sur les nouvelles modalités d'évaluation, le conseil école collège a donné un avis favorable à l'harmonisation des pratiques au cycle 3 au sujet du bilan périodique.

A ce jour deux systèmes cohabitent au sein d'un même cycle :

CM1/ CM2 : bilan périodique sans note. Positionnement à 4 échelons des élèves sur la base des éléments du programme travaillés pendant la période (non atteint - partiellement atteint - atteint- dépassé)

6e : moyennes chiffrées des élèves - éléments du programme travaillés et appréciations des professeurs

A la rentrée 2017 l'ensemble du cycle 3 adopterait un seul format de bilan périodique : celui du primaire. Cela permettrait une meilleure lisibilité des parents lors du passage de leur enfant au collège.

Cette nouvelle modalité de communication du suivi des élèves en 6e n'interdit aucunement aux enseignants de continuer à évaluer les connaissances et les savoir-faire avec une échelle chiffrée de 0 à 20. Mais celle-ci et la moyenne qui l'accompagne ne sont plus les seuls éléments de suivi des élèves : leur capacité à mobiliser savoir et savoir-faire pour réaliser une tâche, un projet font également l'objet d'une évaluation.

A la fin de chaque cycle les parents recevront un bilan des acquis des domaines du socle (validation des domaines du socle). Cette validation se fait en aval du conseil de classe en présence de l'équipe éducative.

A noter : en 3e les résultats de cette validation ne sont connus qu'après les résultats du DNB.

Une discussion est ouverte sur l'évolution de l'évaluation en 6ème.

La question, au final, est de savoir si le lycée adopte la forme du bilan périodique du CM1 et CM2.

La communauté scolaire pourra réfléchir sur ce thème, dans les différentes instances, et un vote sera demandé au dernier CE de l'année sur cette question.

8/ Questions diverses

➤ Questions des représentants des parents d'élèves

1. Concernant l'OIB Américain, le lycée a-t-il obtenu la validation pour un démarrage en septembre 2017 ?

L'ouverture de la section internationale est officielle (BO du jeudi 16 mars 2017).

2. DNB : Les inscriptions ont-elles pu être réalisées ? Concernant l'épreuve orale du DNB, les élèves ont-ils fait leur choix de sujet (EPI, Parcours, Individuel, Collectif) ? Comment les élèves s'approprient-ils les différents parcours (Avenir, du citoyen, Artistique et culturel) ?

Les inscriptions ont été faites au mois de décembre. Les parents et les élèves ont reçu début octobre une note explicative sur le déroulé et le planning de l'épreuve orale. Une réunion est programmée le 6 avril avec les professeurs principaux de 3e pour faire le point sur les explications à donner aux élèves sur le déroulé même de l'oral.

Ce que disent les textes : "Cette épreuve orale est une soutenance, elle n'a pas pour objet d'évaluer le projet mais sa capacité à exposer la démarche de l'élève, les compétences et les connaissances acquises"

"L'évaluation de cette épreuve prend appui sur un travail engagé dans le cadre des EPI ou tout autre projet qui s'intègre dans l'un des parcours éducatifs construits par l'élève. L'évaluation prend en compte la qualité de la prestation orale de l'élève, tant du point de vue du contenu que de son expression."

Les critères d'évaluation ont été transmis aux élèves et aux parents sur cette même note.

3. Est-il envisageable d'engager une collaboration "école-entreprise" avec la CCIFJ pour :
 - présenter un certain nombre de métiers dans le cadre du Parcours Avenir ? ou d'organiser des visites d'entreprise ?

Des métiers sont présentés aux élèves lors du forum des métiers, lors de rencontres.
Nous avons déjà beaucoup de parents et professionnels qui se proposent.

- obtenir les coordonnées de responsables ayant pouvoir de décision pour accepter le stage de découverte ?

Projet en cours de réalisation mené par une élève de seconde : créer un forum sur lequel les élèves de seconde actuels pourraient répondre aux questions des futurs élèves de seconde sur leur stage (coordonnées, points positifs, points négatifs, éléments de surprise). Les élèves de seconde pourront contacter le CCIFJ dans le cadre de leurs recherche d'entreprise.

- mobiliser encore plus les entreprises à l'accueil de nos élèves pour le stage de découverte en seconde ?

Dès que nous avons un contact avec une entreprise, un association ou une structure avec laquelle nous avons des échanges, nous n'hésitons pas à les solliciter pour aider les élèves n'ayant pas trouvé de stage. (Esmod, père d'élève dans le domaine de l'automobile)

- solliciter les entreprises pour participer au forum des métiers ?

Un grand nombre d'entreprises sont déjà présentes au forum des métiers.